

Adhésion à la marque « Marchés des Producteurs de Pays »

Organisez des marchés de producteurs !

- Créer un marché festif et convivial.
- Animer votre territoire et votre commune.
- Dynamiser l'économie locale.
- Faire connaître les produits et savoir-faire locaux en réunissant producteurs et artisans du territoire.



Les + TERRALTO

- > Un plan de communication départemental et des outils mis à votre disposition.
- > Une charte qui garantit la qualité fermière, le local et la transparence des pratiques.
- > Une marque nationale des Chambres d'agriculture.



Notre service

Plus de 15 ans d'expérience dans la création et l'animation de ces marchés :

- > Inscription à la Chambre d'Agriculture, en fixant les dates pour l'année
- > Mobilisation des producteurs et artisans locaux, puis validation par les communes
- > Appui à l'organisation logistique, comme le plan des stands (notamment lors du 1er marché)
- > Appui à la communication : site internet national www.marches-producteurs.com, offices de tourisme, presse écrite, radios, réseaux sociaux, flyers, affiches ...
- > Bilan en fin de saison.



Tarifs et conditions de vente sur demande

Prise en charge possible selon éligibilité du projet aux dispositifs existants en Région

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Environnement et territoires
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 88
environnement.territoires@indre.chambagri.fr

